



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité

Question écrite n° 74458

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge M. le ministre de l'intérieur sur la proposition formulée dans le rapport de la Délégation parlementaire au renseignement de décembre 2014 relatif à l'activité de la délégation parlementaire au renseignement pour l'année 2014 consistant à « accroître les liens entre la DGSJ et Tracfin, notamment par la désignation d'un référent au sein du premier service ». Il lui demande son avis sur cette proposition.

Texte de la réponse

La Délégation parlementaire au renseignement propose un accroissement des liens entre Tracfin et la DGSJ, notamment par la désignation d'un référent de Tracfin au sein de cette dernière. Précisément, sur proposition expresse de son directeur général, la DGSJ accueillera très prochainement en son sein un officier de liaison de Tracfin, qui bénéficiera de l'accès aux données de son service. Sa présence au sein de la DGSJ visera à : - Trier et échanger les informations utiles et opérationnelles, notamment en matière de lutte antiterroriste ; - Prendre des décisions en temps réel entre services partenaires ; - Limiter les risques de non détection de signaux faibles annonciateurs d'une menace ; - Eviter que ne soient, par Tracfin, entreprises des investigations ou formulées des demandes susceptibles d'interférer avec des enquêtes en cours à la DGSJ.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74458

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 février 2015](#), page 1288

Réponse publiée au JO le : [29 septembre 2015](#), page 7473